

Équipe : St JEAN D'ANGELY

Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT FINAL : **B** / **N**

COMPÉTITION : U18 Garçons
LIEU : SAINT JEAN D'ANGELY
DATE : 10/05/2025 HEURE : 20h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION
RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : IUF N° : CHRONO : IUF N° :
SECRÉTAIRE : IUF N° : 30' / 20' : IUF N° :
JUGE DE BUT : IUF N° : JUGE DE BUT : IUF N° :

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
		ENTRAÎNEUR			
		ENTRAÎNEUR ADJOINT			
		SUPPLÉANT			

Code	Période	Code	Période	Code	Période

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

RÉSULTAT	B	N
1ère PÉRIODE		
2e PÉRIODE		
3e PÉRIODE		
4e PÉRIODE		
PÉNALTY		

Équipe : CN LIVRY GARGAN

Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS
		ENTRAÎNEUR			
		ENTRAÎNEUR ADJOINT			
		SUPPLÉANT			

Code	Période	Code	Période	Code	Période

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
<i>DÉLÉGUÉ BLANC</i>			
<i>DÉLÉGUÉ NOIR</i>			
<i>ARBITRE</i>			
<i>ARBITRE</i>			
<i>DÉLÉGUÉ F.F.N</i>			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) / CR = Carton Rouge

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.